



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

France 2030 : 28 nouveaux lauréats de l'Appel à projets « Pionniers de l'IA »

Paris, le 18 juin 2026
N°807

A l'occasion du salon Vivatech, Anne Le Hénanff, ministre déléguée chargée de l'Intelligence artificielle et du Numérique et Bruno Bonnell, secrétaire général pour l'investissement, en charge de France 2030, ont présenté les 28 nouveaux lauréats issus de la deuxième relève de l'appel à projets « Pionniers de l'IA ».

Lancé en septembre 2025 dans le cadre de la troisième phase de la stratégie nationale pour l'IA, l'appel à projets (AAP) « Pionniers de l'IA » financé par France 2030 a pour ambition de faire **de la France un précurseur de l'innovation technologique en intelligence artificielle**. Il vise à repérer les nouvelles technologies d'IA et leurs applications les plus prometteuses afin de soutenir leur développement et ainsi gagner en compétitivité et en souveraineté dans les différents secteurs : robotique industrielle, santé, sécurité, transition écologique, production et distribution d'énergie, industries manufacturières. Cet AAP est opéré, pour le compte de l'État, par Bpifrance et l'Agence de programmes « Numérique, algorithmes, logiciels et usages » (NALU) portée par l'Inria. En exploitant le plein potentiel des modèles et systèmes d'IA avancés, l'objectif est de repousser l'état de l'art et de transformer les modes de production dans les industries, en positionnant la France comme pionnière en la matière.

Les « Pionniers de l'IA » est un dispositif au fonctionnement novateur, en format challenge « en entonnoir », dans lequel les projets sont sélectionnés par phase. A l'issue de chaque phase, une évaluation de la pertinence technologique et économique des projets conduit à ne sélectionner pour la phase ultérieure que les projets qui maintiennent un haut niveau d'ambition. A chaque étape de sélection l'expertise croisée de Bpifrance et Inria permet d'asseoir la pertinence des décisions de financement au regard des enjeux technologiques et sectoriels de l'IA.

Les 28 projets lauréats (*voir liste en annexe*) de cette deuxième relève illustrent la diversité et l'ambition de l'innovation française en intelligence artificielle.

- La santé concentre la part la plus importante des projets retenus : diagnostic prédictif en oncologie, prévention de la récurrence d'AVC, etc. : autant d'applications susceptibles de transformer à la fois la qualité des soins et l'efficacité de notre système de santé.
- L'industrie et la robotique constituent le deuxième grand axe : simulation physique accélérée, inspection automatisée des lignes de production, etc. Des solutions innovantes pour lever des verrous de productivité et de compétitivité de filières manufacturières françaises.
- Les lauréats répondent également aux enjeux de souveraineté et de sécurité avec par exemple des projets de détection précoce des opérations d'influence ou bien de transition écologique, notamment avec des innovations pour gestion des réseaux électriques.

La [première relève de l'AAP « Pionniers de l'IA »](#) avait permis de soutenir 23 projets. Au total, ce sont désormais 51 projets qui sont soutenus par l'Etat dans le cadre de cet appel à projets.

Contacts presse :

Cabinet d'Anne Le Héanff – 06 17 13 57 88 : presse@cabinets.numerique.gouv.fr

Direction générale des Entreprises – 01 44 97 04 49 : presse.dge@finances.gouv.fr

Secrétariat général pour l'investissement : presse.sgpi@pm.gouv.fr – 01 42 75 64 58

Bpifrance : presse@bpifrance.fr

À propos de France 2030

- **France 2030 traduit une double ambition** : transformer durablement des secteurs clefs de notre économie (énergie, automobile, aéronautique ou encore espace) par l'innovation technologique, et positionner la France non pas seulement en acteur, mais bien en leader du monde de demain. De la recherche fondamentale, à l'émergence d'une idée jusqu'à la production d'un produit ou service nouveau, France 2030 soutient tout le cycle de vie de l'innovation jusqu'à son industrialisation.
- **Est inédit par son ampleur** : 54 Md€ seront investis pour que nos entreprises, nos universités, nos organismes de recherche, réussissent pleinement leurs transitions dans ces filières stratégiques. L'enjeu : leur permettre de

répondre de manière compétitive aux défis écologiques et d'attractivité du monde qui vient, et faire émerger les futurs champions de nos filières d'excellence. France 2030 est défini par deux objectifs transversaux consistant à consacrer 50 % de ses dépenses à la décarbonation de l'économie, et 50% à des acteurs émergents, porteurs d'innovation sans dépenses défavorables à l'environnement (au sens du principe *Do No Significant Harm*).

- **Est mis en œuvre collectivement** : pensé et déployé en concertation avec les acteurs économiques, académiques, locaux et européens pour en déterminer les orientations stratégiques et les actions phares. Les porteurs de projets sont invités à déposer leur dossier via des procédures ouvertes, exigeantes et sélectives pour bénéficier de l'accompagnement de l'Etat.
- **Est piloté par le Secrétariat général pour l'investissement** pour le compte du Premier ministre et mis en œuvre par l'Agence de la transition écologique (ADEME), l'Agence nationale de la recherche (ANR), la Banque publique d'investissement (Bpifrance) et la Banque des Territoires.

Plus d'informations sur : <https://www.gouvernement.fr/france-2030> | @SGPI_avenir

A propos de Bpifrance

Bpifrance finance les entreprises – à chaque étape de leur développement – en crédit, en garantie et en fonds propres. Bpifrance les accompagne dans leurs projets d'innovation et à l'international. Bpifrance assure aussi leur activité export à travers une large gamme de produits. Conseil, université, mise en réseau et programme d'accélération à destination des startups, des PME et des ETI font également partie de l'offre proposée aux entrepreneurs. Grâce à Bpifrance et ses 50 implantations régionales, les entrepreneurs bénéficient d'un interlocuteur proche, unique et efficace pour les accompagner à faire face à leurs défis.

Plus d'information sur : www.bpifrance.fr - <https://presse.bpifrance.fr> / - Suivez-nous sur X (Ancien Twitter) : @Bpifrance - @BpifrancePresse et sur LinkedIn

Annexe – Liste des lauréats de la deuxième relève de l’AAP

Il s’agit de la deuxième vague de projets nouvellement admis pour un soutien à leurs premières phases, dont les travaux seront audités en courant 2027 :

- AGENTICHIP d'IMIND (microélectronique)
- AIPIPE de SKIPPER NDT (maintenance industrielle)
- APHRODITE AI de SAGACITY HEALTH (santé)
- ARGOSAI de MAGIC LEMP (veille stratégique)
- BEEFPAKE de l'INRIA (sécurité)
- BIOSIA 2 de LUTECE DYNAMICS (imagerie biologique)
- CERTISEN AI de l'INRIA (réseaux)
- CRESCENDO de l'INRIA (robotique industrielle)
- DECLIK ELECDOM d'ENERTECH (énergie)
- DEEPSOILPINN de MICROHUMUS (agriculture)
- EMOS d'AUTOMATIKA ROBOTICS (robotique)
- ESAI de MATRICIS AI (santé)
- FAD de DEEPHAWK (industrie)
- FOCUSAIDD de NEBULA (santé)
- FORGE d'INFOCUS THERAPEUTICS SAS (santé)
- HYDROCORE2 de CELEST SCIENCE (environnement)
- INRIA AIDETECH de l'INRIA (BTP)
- LUMEN1 de HYPRVIEW (santé)
- MARSAT de l'UNIVERSITÉ DE MONTPELLIER (maritime)
- MIAMI 2030 de CAIMAN (santé)
- MORPHO MIR d'ADMIR (santé)
- NEW NDP de l'APHP (santé)
- ONCO DECIDE de DEEPLIFE (santé)
- PREDIRA de l'UNIVERSITÉ BREST BRETAGNE OCCIDENTALE (santé)
- PRESAGES de PHAGOS (biotech)
- PYANNOTEAI de PYANNOTE (diarisation vocale)
- SIMFORMERS d'AUGUR (simulation industrielle)
- VISMO 2 de WINTICS (sécurité)